



DES PERSONNES MORTES SUITE AUX GLISSEMENTS ET EBOULEMENT DE TERRAINS AU COURS DU DEUXIEME TRIMESTRE 2024

Trois corps sans vie d'orpailleurs retrouvés en commune Murwi, province Cibitoke

En date du 14 avril 2024, vers 16 heures, sur le site d'extraction des minerais d'or, sur la colline Gisaba, zone Buhindo, commune Murwi, province Cibitoke, 3 corps sans vie d'orpailleurs ont été retrouvés par leurs collègues.

Selon des sources sur place, les défunts à la poursuite des gisements d'or ont été surpris par des eaux de ruissellement et de tas de boue qui les ont ensevelis à l'intérieur des galeries. Selon les mêmes sources, 4 autres orpailleurs rescapés ont été secourus par leurs collègues après avoir remonté les corps des 3 morts à la surface. La plupart des orpailleurs victimes travaillent hors la loi. Ils ne sont pas regroupés dans des coopératives et ne sont pas couverts par un régime d'assurance et de sécurité sociale et la plupart d'orpailleurs n'ont pas d'équipements adéquats de protection. Carême Bizoza, Gouverneur de la province Cibitoke, met en garde tous les orpailleurs qui font la recherche de l'or clandestin et menace les récalcitrants de recourir aux sanctions conformément à la loi. Les cadavres ont été enterrés par leurs familles au cimetière de Gisaba.

Deux personnes mortes et 14 autres blessées en commune Mugina, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 avril 2024 indique que dans la nuit du 5 au 6 avril 2024, sur les collines Nyempundu, Nyamakarabo et Kagurutsi, commune Mugina, province Cibitoke, Joël Cimpaye, âgé de 48 ans et Céline Nzomwitakuze, âgée de 39 ans, sont morts et 12 autres personnes blessées suite aux pluies diluviennes.

Selon des sources sur place, les inondations et les glissements de terrain sont à l'origine de ces dégâts humains. Plusieurs centaines de hectares de cultures notamment de haricots, bananeraies et de manioc et plus d'une centaine de maisons ont été endommagés. La population affectée risque de se retrouver dans une situation de pénurie accrue de vivres pouvant même entraîner une disette. Selon les mêmes sources, la population victime nécessite diverses assistances en vivres, en

médicaments et en matériels de couchage.

Un enfant mort et plus de deux mille quatre cent quatre-vingt-cinq personnes victimes des catastrophes naturelles en commune Muhuta, province Rumonge

En date du 20 avril 2024, sur la colline Gabirano, zone Gitaza, commune Muhuta, province Rumonge, 2485 personnes dont des femmes et des enfants victimes d'un glissement de terrain ont été délocalisées vers le centre de métiers de Gitaza. L'administration dénombre 355 maisons appartenant à ces personnes qui ont été complètement démolies par ce glissement de terrain.

Ces familles ont laissé tout derrière elles, des maisons détruites, leurs biens matériels et immobiliers endommagés. Des champs de culture de manioc, de palmier à l'huile, des arbres fruitiers et des bananeraies se trouvant sur plus de 6 km carrés ont été dévastés. Des dizaines de maisons qui allaient abriter le personnel de la société Kirasa Energy, une société qui construit le barrage hydraulique de Kirasa ont été détruites.

Des pilonnes et une centrale électrique alimentant l'ETG Mutumba sont complètement endommagées. Un enfant de 5 ans est mort sur le champ, 4 personnes ont été blessées et 2485 déplacés. Les collines surplombant la route RN3 Bujumbura-Rumonge menacent de s'effondrer.

Ce nouveau site du centre de métier de Gitaza ne dispose qu'un seul robinet et une seule latrine pour plus de 2400 personnes. Elles craignent d'attraper les maladies liées au manque d'hygiène. Ces personnes sont sans abris, sans vivres ni matériels de couchage ni des moustiquaires. Les besoins sont nombreux et certains regrettent qu'ils soient dans un site difficilement viable. Les autorités administratives appellent à la solidarité nationale et aux bienfaiteurs.

Quatre enfants morts et quatre autres personnes blessées en commune Musigati, province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 avril 2024 indique qu'en date 21 avril 2024, sur la sous-colline Mukarankwa, colline Rugeyo, zone Ntamba, commune Musigati, province Bubanza, Dieudonné Niyongabo, âgé de 17 ans, Yvonne Niyokwemera, âgé de 15 ans, Laurentine Ntutetereza, âgé de 2 ans et Réverien Iteriteka, âgé de 6 ans sont morts et Euphrasie Niragira, âgée de 18 ans, Emmanueline Niyokwizera, âgée de 12 ans, Emelyne Igiraneza, âgée de 3 ans, Jeanine Mpawenimana, âgée de 42 ans, leur mère, ont été blessées suite aux inondations causées par les pluies torrentielles qui ont provoqué un glissement de terrain à l'origine de l'écroulement de la maison faisant ces victimes d'une même fratrie. Daniel Miburo, âgé de 43 ans, père de la famille, était en province Muramvya pour travailler. Ces fortes pluies mêlées de la grêle et de vents violents ont détruit également plus d'une trentaine de maisons et une centaine d'autres ont été effondrées. Les administratifs à la base lancent appel pressant aux humanitaires afin de venir en aide aux populations sinistrées. Ces dernières nécessitant diverses assistances comme les médicaments, les vivres et le matériel de couchage.

Quatre personnes mortes dont une femme en commune Butihinda, province Muyinga

En date du 23 avril 2024, sur la colline Kinonora, zone et commune Butihinda, province Muyinga, quatre personnes dont 1 femme et ses 3 enfants ont perdu leur vie suite au glissement de terrains

qui a endommagé des maisons, des champs de culture et de bétail de différentes sortes suite à la pluie torrentielle. Selon l'administrateur de la commune Butihinda, Gilbert Ndikumasabo, 3 corps sans vie des personnes mortes ont été trouvés mais 1 autre corps reste introuvable. Le glissement de cette colline est une conséquence de l'exploitation anarchique de l'or car ces maisons se trouvent tout près du ravin d'or d'un nommé Musibire comme l'a dit le chef de zone Kamaramagambo.

Deux orpailleurs morts et huit autres blessés en commune Bukinanyana, province Cibitoke

En date du 13 mai 2024, dans l'après-midi, sur la colline Myave, zone Ndora, commune Bukinanyana, province Cibitoke, deux orpailleurs sont morts et 8 autres blessés suite aux glissements de terrain suivi des eaux de ruissellement qui emportent à leur passage des tas de boues qui les ont surpris et les ont ensevelis dans le trou d'une dizaine de mètres de profondeur. La police de la protection civile parle des orpailleurs clandestins qui sont souvent victimes de ces éboulements de terrains car agissant en dehors de tout cadre légal et ne disposant pas des équipements adéquats de protection. Ils opèrent sans être affiliés à un régime d'assurance maladie et ne font pas partie des coopératives reconnues légalement. Christian Nkurikiye, administrateur de Bukinanyana jette le tort sur ces orpailleurs et dit qu'une certaine quantité de l'or exploitée sur les différents sites de gisement n'est pas déclarée et échappe à la fiscalité. Selon un orpailleur sous couvert d'anonymat, parle d'une responsabilité partagée au moment où le permis d'exploitation coûte énormément cher ce qui les pousse à agir dans la clandestinité. Il demande plutôt aux pouvoirs publics de revoir à la baisse les cautions en termes de gros montants exigés aux orpailleurs pour leur permettre d'exercer leur métier dans de bonnes conditions de travail.

Trois orpailleurs morts en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 28 juin 2024, vers 14 heures, sur le site Rusororo, sur la 7^{ème} transversale, colline Rusororo, commune Rugombo, province Cibitoke, Gabriel Ndayahoze, âgé de 37 ans, Papy Ruzovayo, âgé de 25 ans, natifs de la colline Gisaba, zone Buhindo, commune Murwi et Jérôme Ndagijimana, âgé de 28 ans, natif de la colline Rusororo, zone Cibitoke, commune Rugombo, tous orpailleurs sont morts suite à un glissement de terrain. Selon des sources sur place, sept autres orpailleurs ont été blessés et sont transférés dans une structure de soins de la localité. Les victimes cherchaient de l'or en dehors de tout cadre légal. Cette catégorie d'orpailleurs agit pendant la nuit en dehors des coopératives légalement agréées mais cette fois-ci, l'accident a eu lieu dans la journée. Ils ne sont pas couverts à aucun régime d'assurance maladie et œuvrent sans matériel de protection ou équipements adéquats. Les responsables des coopératives d'extraction des minerais d'or sur différents sites demandent de l'ordre et au cas échéant, des sanctions contre les récalcitrants. Le gouverneur de Cibitoke, Carême Bizoza reconnaît les faits et conseille aux orpailleurs de s'affilier aux coopératives pour bénéficier à la fois les régimes d'assurance et de la protection en cas d'incident tout en mettant met en garde tous spéculateurs.

Un orpailleur mort en commune Gitobe, province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 juin 2024 indique qu'en date du 20 juin 2024, sur la colline Baziro, commune Gitobe, province Kirundo, Alexis Nimbona, âgé de 17 ans, extracteur des minerais, natif de la sous-colline Mukenke I, commune Bwambarangwe, province

Kirundo est mort dans une circonstance non élucidé quand il exerçait ce travail. Selon des témoins, la victime travaillait sur le site d'extraction des minerais de la coopérative Baziro dont le chef est Issa Ndacayisaba, militant du parti CNDD-FDD et la famille de la victime a été communiquée qu'Alexis a rendu son âme vers 21 heures. Ses parents ont alerté l'administrateur communal Dusabe Georgine mais en vain. Le défunt a été enterré en date du 23 juin 2024, après son retrait de la morgue de l'hôpital Gitobe. Le chef de ce gisement Issa Ndacayisaba reste libre et rien n'a été fait pour enquêter sur le mobile et les circonstances de la mort.

LIGUE ITEKA